

2012_B264

OBJET : Agriculture et forêt - Attribution de subventions de fonctionnement aux associations à caractère agricole - Année 2012

Le 28 juin 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 22 juin 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence – ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Colongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Lilliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique – BARRET Guy, vice-président, Coudoux, donne pouvoir à LEGIER Michel – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(s) :

FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil

Monsieur Christian BURLE donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 28 JUIN 2012

Rapporteur : Christian BURLE

Thématique : Agriculture et Forêt

Objet : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations à caractère agricole - Année 2012

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique agricole, la CPA soutient les associations et les syndicats de producteurs dont les actions assurent la promotion des produits et filières de notre territoire.

A ce jour 16 demandes de subventions ont été examinées dont le montant global validé par la commission du 7 juin 2012 s'élève à 54 100 €.

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix a mis en place une politique d'aide aux associations à caractère agricole dans le but de participer au développement de l'agriculture sur le territoire communautaire et de promouvoir les produits du terroir.

Les associations qui sollicitent le soutien financier de la CPA doivent répondre aux critères définis par délibération n° 2010-A099 du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 (annexe 1).

Par ailleurs, les dépenses subventionnées doivent être en lien direct avec :

- l'organisation de manifestations agricoles et de promotion de produits,
- la participation à des frais d'études,
- la participation à des frais d'équipements.

Les fiches de synthèse de chaque association sont jointes en annexe ainsi que leurs budgets prévisionnels 2012 permettant de définir le taux de couverture des subventions votées.

Le tableau ci-après récapitule les dossiers de demandes instruites à ce jour.

- Pour les subventions au titre d'une manifestation :

N° GU	Association	Manifestation et date	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Taux de couverture de la subvention	Convention d'objectifs oui/non
000	SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX ET SALON	Fête de l'Huile d'Olive - Décembre 2012	4 000 €	18 585 €	5 000 €	4 000 €	21,52 %	Non
000	CONFEDERATION PAYSANNE DES BOUCHES DU RHONE	Organisation de 3 "cafés paysans" sur le territoire de la COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX	0 €	5 325 €	1 200 €	1 200 €	22,54 %	Non
222	ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX ET SA CONFRERIE	Plusieurs actions de promotion de l'Huile d'Olive AOC d'Aix-en-Provence	2 000 €	21 800 €	3 400 €	2 000 €	9,17 %	Non
320	CONFRERIE DES CHEVALIERS DE L'AÏET OU DE L'AÏOLI	rassemblement des confréries des Chevaliers de l'Aïet le 14 octobre à Trets	1 000 €	8 000 €	5 000 €	1 000 €	12,50 %	Non
411	NOS CAMPAGNES D'ANTAN	Fête des Moissons en juillet	4 000 €	34 050 €	12 000 €	4 000 €	11,75 %	Non
464	FEDERATION DE PROVENCE DU CHEVAL DE TRAIT	Le National du Cheval de Trait septembre ou octobre à Trets	7 000 €	86 400 €	30 000 €	7 000 €	8,10 %	Non
478	CROQUEURS DE POMMES	"Vergers portes ouvertes" au Grand Saint Jean les 29 et 30 septembre	700 €	4 900 €	1 800 €	700	14,29 %	Non
516	MIMET EN FETE	Fête du miel, de la gastronomie et de l'artisanat à Mimet le 14 octobre	1 000 €	3 770 €	1 000 €	1 000 €	26,53 %	Non
608	COMITE DES FETES DE ROGNES	Fête de la Truffe à Rognes le 23 décembre	5 000 €	15 730 €	5 000 €	5 000 €	31,79 %	Non

656	ALLIANCE PROVENCE - RESEAU DES AMAP	Garantie de l'Ethique	2 000 €	42 710 €	1 000 €	0	0	
657	ALLIANCE PROVENCE - RESEAU DES AMAP	Développement des AMAP		79 010 €	2 000 €	2 000 €	2,53 %	Non
658	ALLIANCE PROVENCE - RESEAU DES AMAP	Accompagnement producteurs		47 780 €	1 000 €	0	0	
660	ALLIANCE PROVENCE - RESEAU DES AMAP	Accompagnement consomm'acteurs		51 600 €	1 000 €	0	0	
712	LES CABRETTES	16ème édition de la Fête de la Chèvre à ROGNES le 1er avril 2012	1 500 €	6 130 €	1 500 €	1 200 €	19,58 %	Non
741	COMITE DE LA FETE DES VINS DES COTEAUX D'AIX EN PROVENCE	28ème Fête des vins le 27 mai à Rognes	1 500 €	15 200 €	1 500 €	1 500 €	9,87 %	Non
749	COMITE DEPARTEMENTAL ORGANISATION DE LA FETE DE LA VIGNE ET DU VIN	18ème Fête de la Vigne et du Vin le 19 mai 2012 dans les caves des BDR	3 000 €	21 600 €	3 500 €	2 500 €	11,57 %	Non
1025	ASSOCIATION DE PRODUCTEURS DE PdT de PERTUIS	création d'un site Internet	0 €	6 000 €	3 000 €	3 000 €	50 %	Non
915	VIGNERONS DU TERROIR PERTUSIEN	90 ans d'existence de la cave	0 €	45 718 €	10 000 €	10 000 €	21,88 %	Non
TOTAL						46 100 €		

- Pour les subventions au titre du fonctionnement général :

N° GU	Association	Manifestation et date	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Taux de couverture de la subvention	Convention d'objectifs oui/non
000	CENTRE D'ETUDES ET DE REALISATIONS PASTORALES ALPES-MEDITERRANEE	fonctionnement général	8 000 € (convention annuelle)	10 030 €	8 000 €	8 000 €	79,76 %	
TOTAL						8 000 €		
TOTAL GENERAL						54 100 €		

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2003-A312 du Conseil Communautaire du 12 décembre 2003, mettant en place un guichet unique d'enregistrement des demandes de subventions,

VU la délibération n° 2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 délégrant une partie des attributions du Conseil au Bureau,

VU la délibération n° 2010-A099 du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 définissant de nouveaux critères d'attributions de subventions aux partenaires agricoles,

VU l'avis de la Commission du Développement Economique du 7 juin 2012,

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des subventions telles que proposées par la Commission du Développement Economique du 7 juin 2012 dans le tableau ci-dessus pour un montant global de **56 100 euros** ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront imputées sur la ligne 3D-92-6574 du budget 2012.

Fiches associations et budgets prévisionnels 2012

DOSSIER N°	2012-000	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	1120	7 juin 2012	28 juin 2012	
SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX ET SALON				
PRESIDENT	Monsieur Yves BERNARD			
SIEGE	AIX EN PROVENCE CEDEX			
OBJET DE LA DEMANDE	Organisation de la 16 ème Fête de l'Huile d'Olive AOC en décembre 2012 sur la place de la Rotonde. Présence de plusieurs producteurs, moulins et coopératives de la CPA : Aix, Coudoux, Rousset, Eguilles.			
AUTRES PARTENAIRES	CG 13 : 12 000 € SUR LE BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	18 585 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	5 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	4 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	21,52%	
MONTANT DE LA TRESORERIE		RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	18 585 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	4 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	21,52%	
OBSERVATIONS	Autofinancement du syndicat : 7 805 €			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	16 678 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Non

Budget Prévisionnel
18^{eme} Fête de l'Huile d'olive AOC Aix en Provence
décembre 2012, Aix en Provence



DEPENSES		Prévisionnel
Communication	Impression affiches	570
	1200 cartons Inauguration	450
	1500 flyers	430
	100 tabliers	1300
	frais postaux inaugur	500
	frais affichage affiches	250
	dépliant	500
Logistique	Chapiteau	8 500
	occupation domaine publ	450
Animation décoration	animateur	900
	pépinières Jean Rey	90
	Intronisation confrérie	1 000
	huile aioli	150
	matériel divers	230
	5 paniers cadeau (alinéa)	55
	Inauguration (lég, crouton	1 100
	Vin Inauguration	100
	repas inauguration	1500
	animation fleuriste	500
	Total	18585
RECETTES		
Part exposants		4510
subventions C Agri	Crédit Agricole Aix	400
	Crédit Agricole Velaux	370
	Crédit Agricole Berre	500
Subvention CPA		5000
Part Syndicat		7805
	Total	18585

Syndicat A.O.C. Huile d'Olive
d'Aix-en-Provence
Maison des Agriculteurs
22, avenue Henri Pontier - Bureau 210 - Bâtiment Alpilles
13626 Aix-en-Provence Cedex 1
Tél/Fax : 04 42 96 37 08
SIRET : 418 662 664 00014 - APE 911 A

SYNDICAT A.O.C.
HUILE D'OLIVE D'AIX EN PROVENCE

Maison des Agriculteurs

22, avenue Henri Pontier - Bureau 210 - Bâtiment Alpilles - 13626 Aix en Provence cedex 1 - Tél/Fax : 04 42 96 37 08 - huileoliveaoc@orange.fr
SIRET : 418 662 664 00014 - APE 911 Z

DOSSIER N°	2012-000	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS-N ASSOCIATION	NOUVELLE	7 juin 2012	28 juin 2012	
CONFEDERATION PAYSANNE DES BOUCHES DU RHONE				
PRESIDENT	Monsieur Frédéric VUILLERMET			
SIEGE	PELISSANNE			
OBJET DE LA DEMANDE	Afin de favoriser les échanges entre agriculteurs, la confédération organise des rencontres thématiques; elle sollicite le soutien de la CPA car 3 "Cafés Paysans" se dérouleront sur le territoire communautaire			
AUTRES PARTENAIRES	CG 13 = 3 000 €			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	5 325 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	1 200 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1 200 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	22,54%	
MONTANT DE LA TRESORERIE	trésorerie de la confédération fin 2011 = 20 190 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	0 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	0 %	
OBSERVATIONS	Doit préciser les lieux où seront organisés les cafés paysans; l'an dernier la Roque d'Anthéron a été un des lieux d'accueil de ces cafés			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE				
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Non

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association.

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	année 2012
Lieu(x) de réalisation	3 lieux sur la CPA
Contenus et objectifs de l'action	échanges paysans
Public(s) ciblé(s)	agriculteurs et patrons de projet
Nombre de participants / exposants	5(x3)
Nombre de spectateurs / visiteurs	10(x3)
Durée de l'action	3x 1 jour
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DEPENSES = RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	1425
Achats	1000	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	20	Cotisations	
Services extérieurs			
Locations	140		
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances	50	Etat (à détailler)	
Autres	255	Région (s)	
		Département (s)	
		 Boches du Rhône	3000
		Commune (s)	
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	1200
Honoraires	200	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	600	Fonds Européens	
Déplacements, missions		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts	1750		
Charges sociales	750		
Autres charges de personnel	500		
Autres frais généraux	60		
TOTAL CHARGES :	5325	TOTAL PRODUITS :	5325

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de **1200** est représentée par **23** % du total des produits hors contributions volontaires.
 Le montant de la subvention est de **1200** €.

DOSSIER N°	2012-222	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	6403	7 juin 2012	28 juin 2012	
ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX ET SA CONFRERIE				
PRESIDENT	Monsieur Olivier GAUBENS			
SIEGE	AIX EN PROVENCE CEDEX			
OBJET DE LA DEMANDE	1. Actions de défense, d'aide à l'entretien et au développement de l'olivier en Pays d'Aix, réunions techniques, démonstrations de taille, "sos oliviers en périls"... 2. Promotion de l'Huile d'Olive du Terroir et de l'AOC "Huile d'Olive du Pays d'Aix en Provence"			
AUTRES PARTENAIRES				
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	21 800 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	3 400 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	2 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	9,17%	
MONTANT DE LA TRESORERIE	9 720 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	17 700 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	2 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	11,30%	
OBSERVATIONS				
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	20 561 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099) Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				non

DESIGNIFI DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association.

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année
Lieu(x) de réalisation	Multiplis dans le région du Pays d'Aix
Contenus et objectifs de l'action	Promotion Huile d'Olive du Pays d'Aix
Public(s) ciblé(s)	Tout Public
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	environ 1 million
Durée de l'action	du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année.

DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	4.200	Vente	5.000
Prestations de services	2.900	Autres produits	
Matières et fournitures	4.100	Cotisations	2.000
Services extérieurs			
Locations	/		
Entretien	/	Subventions demandées :	
Assurances	/	Etat (à détailler)	
		Région (s)	4.500
		Département (s)	3.500
		Commune (s)	3.400
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	3.400
Honoraires	700	Organismes sociaux (à détailler)	/
Publicité	4.900	Fonds Européens	/
Déplacements, missions	1.500	Emplois Aides (ex CNASEA)	/
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel	/		
Salaires bruts	/		
Charges sociales	/		
Autres charges de personnel	/		
Autres frais généraux	/		
TOTAL CHARGES :	21.800	TOTAL PRODUITS :	21.800
Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature	/	Bénévolat	/
Mise à disposition (biens & prestations)	/	Prestations en nature	/
Personnel bénévole	/	Dons en nature	/
Total des contributions volontaires	/	Total des contributions volontaires	/

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de € se représente % du total des produits et des contributions volontaires.

DOSSIER N°	2012-320	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	115654	7 juin 2012	28 juin 2012	
CONFRERIE DES CHEVALIERS DE L'AIET OU DE L'AÏOLI				
PRESIDENT	Monsieur Marcel COLOMBANI			
SIEGE	FUVEAU			
OBJET DE LA DEMANDE	Organisation du rassemblement des confréries de la Région PACA et d'Italie à TRETS le 14 octobre 2012			
AUTRES PARTENAIRES	CG 13 = 2 200 €			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	8 000 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	5 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	12,50%	
MONTANT DE LA TRESORERIE	255 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	10 000 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	1 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	10,00%	
OBSERVATIONS	Budget prévisionnel 2012 en augmentation de 215 % par rapport au budget réalisé (2 545 €)			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	2 545 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Oui

DESIGNATION DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012
 Formulaire à compléter - Par le titulaire de l'action
 L'exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CCA devra être inscrit au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	14 octobre 2012
Lieu(x) de réalisation	13520 Trets Salle des Glaniers
Contenus et objectifs de l'action	Rassemblement des Comfiers PACA
Public(s) ciblé(s)	200 / 300 environ
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	Toute la journée Dimanche 14/10/2012
Entrées payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	non ☒ oui ☐ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012
 Formulaire à compléter pour l'association organisatrice
DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	3 000
Achats	3 000	Vente	
Prestations de services	1 500	Autres produits	750
Matériaux et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs			
Locutions	1 400	Subventions demandées :	
Entretien	100	Etat (à détailler)	0
Assurances		Région (s)	0
		Departement (s)	2 000
		Communes (s)	0
Autres services extérieurs		Organismes sociaux (à détailler)	5 000
Ménages		Fonds Européens	0
Publicité	1 500	Fonds Aides (ex CNAIE)	0
Déplacements, missions		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	8 000	TOTAL PRODUITS :	8 000
Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

Observations :
 RIERA DENS

DOSSIER N°	2012-411	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	114176	7 juin 2012	28 juin 2012	
NOS CAMPAGNES D'ANTAN				
PRESIDENT	Monsieur Rémy CORDOBA			
SIEGE	FUVEAU			
OBJET DE LA DEMANDE	L'association organise une exposition des matériels des moissons à l'ancienne les 22 et 23 septembre 2012 : matériel ancien, tracteurs et la démonstration des activités rurales d'antan : bergers, fileuses, apiculteurs au sein de la ferme pédagogique			
AUTRES PARTENAIRES	CG 13 = 1 250 € - CR PACA = 2 500 €			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	34 050 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	12 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	4 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	11,75%	
MONTANT DE LA TRESORERIE		RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	25 970 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	4 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	15,40%	
OBSERVATIONS				
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	24 570 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Non

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA doit être égal au budget prévisionnel de l'association.

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	
Lieu(x) de réalisation	chemin Pellegri Rives hautes 13710 Fuveau
Contenus et objectifs de l'action	Animation Agricole de 1900 à nos jours
Public(s) ciblé(s)	Tous publics
Nombre de participants / exposants	250
Nombre de spectateurs / visiteurs	12 000 personnes
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DEPENSES - REVENUS - Indiquer les centres de coûts

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats Spectacles	18 500	Vente bouquet ble	300
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	300	Cotisations	60
Services extérieurs			
Locations			
Entretien Toilettes	300	Subventions demandées :	
Assurances		Etat (à détailler)	
		Région (s)	9 000
Amenagement Parking	4 000	Département (s)	8 000
Accès + Site	6 000	Commune (s)	1 000
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	12 000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	800	Fonds Européens	
Déplacements, missions	150	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Salaires bruts		dans le département	1 000
Charges sociales		cauch Agricole	200
Autres charges de personnel	1 000	FDSEA	200
Autres frais généraux		Groupama	300
		Penso apport	2 490
TOTAL CHARGES :	34 050	TOTAL PRODUITS :	34 050
Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

Obligatoire

La subvention demandée à la CPA de 12 400 € représente 36,4 % du total des produits hors contributions volontaires - montant demandé / total des produits hors contributions volontaires

Coatice

**ASSOCIATION
NOS CAMPAGNES D'ANTAN
20, Chemin Pellegri
13710 FUYEAU**

DOSSIER N°	2012-464	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	3885	7 juin 2012	28 juin 2012	
FEDERATION DE PROVENCE DU CHEVAL DE TRAIT				
PRESIDENT	Monsieur Roger EMILIANI			
SIEGE	TRETS			
OBJET DE LA DEMANDE	Organisation du National du Cheval de Trait 2012 : 4 épreuves sont présentées : le labour, le débardage, la maniabilité, le traineau et rassemblent une trentaine de candidats			
AUTRES PARTENAIRES				
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	86 400 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	30 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	7 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	8,10 %	
MONTANT DE LA TRESORERIE	-665 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	17 300 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	7 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	40,46%	
OBSERVATIONS	L'association a sollicité également une subvention à la Direction Culture de la CPA d'un montant de 12 000 € pour l'organisation du 11ème Festival de Théâtre (1 semaine en juillet 2012).			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	19 549 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Oui

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE LA MANIFESTATION 2012
 Commune à compléter par le porteur de l'initiative en concertation avec le service
 Le présent formulaire est à compléter pour chaque manifestation (action ou sous-action) financée par la Direction Culture, non par demande d'attribution de la Direction Culture, mais par demande d'attribution de la Direction Culture.

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	<i>Septembre - Octobre 2012</i>	
Lieu(x) de réalisation	<i>TRETS</i>	
Contenus et objectifs de l'action	<i>LE NATIONAL 2012</i>	
Public(s) ciblé(s)	<i>Tous publics</i>	
Nombre de participants / exposants	<i>60</i>	
Nombre de spectateurs / visiteurs	<i>eur 10 000</i>	
Durée de l'action	<i>2 jours</i>	
Entrées payantes	oui ☒ non ☐	(montant de l'entrée : <i>non déterminée</i>)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐	(montant de l'inscription : <i>non déterminée</i>)

INDICATEUR FINANCIER DE L'ACTION DE LA MANIFESTATION 2012
 Commune à compléter par le porteur de l'initiative en concertation avec le service
 DIRECTION DE LA CULTURE

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	<i>3700</i>	Vente	
Prestations de services	<i>5800</i>	Autres produits	<i>3700</i>
Matières et fournitures	<i>1200</i>	Cotisations	
Services extérieurs			
Locations	<i>10 000</i>		
Entretien	<i>1500</i>	Subventions demandées :	
Assurances	<i>1200</i>	Etat (à détailler)	
		Région (s)	<i>25000</i>
		Département (s)	<i>25000</i>
		Commune (s)	
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	<i>30000</i>
Honoraires	<i>10000</i>	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	<i>16000</i>	Fonds Européens	
Déplacements, missions	<i>37000</i>	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
<i>Réception, Rébergement</i>		Autres recettes attendues (à détailler)	<i>2700</i>
Charges de personnel		<i>partenaires privés</i>	
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES : 86 600		TOTAL PRODUITS : 86 600	

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

Obligations
 Le porteur de l'initiative doit s'engager à verser à la Direction Culture, à l'issue de l'action, le montant des charges nettes de produits, sous forme de chèque ou de virement bancaire, à l'adresse suivante : Direction Culture, 1 rue de la République, 13100 Aix-en-Provence.

DOSSIER N°	2012-478	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	110357	7 juin 2012	28 juin 2012	
CROQUEURS DE POMMES – LI VIEI PERO				
PRESIDENT	Monsieur Christian MOULIADE			
SIEGE	AIX EN PROVENCE			
OBJET DE LA DEMANDE	Comme chaque année, l'association organise ses journées "verger portes ouvertes" au verger de Puyricard. En 2011, cet évènement a accueilli plus de 2000 visiteurs autour de 300 variétés fruitières environ. Cette année, la 6ème édition de ces journées aura lieu les 29 et 30 septembre 2012. Avec la création d'un local conventionné par la mairie d'Aix dans le courant de l'année, l'association pourra proposer également des visites du verger aux écoles et aux centres aérés.			
AUTRES PARTENAIRES	CG 13 = 1 150 €, COMMUNE = 800 €			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	4 900 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	1 800 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	700 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	14,29%	
MONTANT DE LA TRESORERIE	9 651 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	1 820 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	700 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	38,46%	
OBSERVATIONS	Budget prévisionnel 2012 : 4 900 € en augmentation de 177 % par rapport au budget réalisé : 1 771 € : l'association indique qu'il s'agit d'une augmentation des frais de publicité : presse, affiches ... pour 2 700 € et l'extension d'une capacité de parking : 500 €			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	1 771 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Non

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

Il est impératif de compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association.

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	29 et 30 septembre 2012
Lieu(x) de réalisation	1820 chemin du G ^d St Jean - POYRICARD
Contenus et objectifs de l'action	Exposition - Information du Public.
Public(s) ciblé(s)	Public familial et Professionnels
Nombre de participants / exposants	40 à 50 adhérents aux Croqueurs de Pommes
Nombre de spectateurs / visiteurs	4 à 5000 visiteurs
Durée de l'action	2 Jours
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année.

* DEPENSES - REVENUS

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	510	Vente	300
Prestations de services	1100	Autres produits	/
Matières et fournitures		Cotisations	/
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances	90	Etat (à détailler)	
		Région (s)	
		Département (s)	1800
		Commune (s)	
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	1800
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	2700	Fonds Européens	
Déplacements, missions		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	1000
Charges de personnel			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
location terrain pour Parking	500		
TOTAL CHARGES :	4900	TOTAL PRODUITS :	1900

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 4800 € représente 6,20 % du total des produits.
Les contributions volontaires (montant de dons, salaires bénévoles) : 1000 €

DOSSIER N°	2012-516	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	2599	7 juin 2012	28 juin 2012	
MIMET EN FETE				
PRESIDENT	Madame Michelle RONOT			
SIEGE	MIMET			
OBJET DE LA DEMANDE	Organisation de la 22ème édition de la Foire aux Miels, à la gastronomie et à l'Artisanat, elle regroupe une cinquantaine d'exposants. Elle aura lieu le 14 octobre 2012 à MIMET, l'association propose des conférences, une exposition sur le miel, une démonstration d'extraction de miel, un jeu de piste pour les enfants sur le thème du miel, l'ouverture d'une ruche ainsi que le concours des meilleurs miels.			
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNE DE MIMET			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	3 770 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	1 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	26,53%	
MONTANT DE LA TRESORERIE	22 895 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	3 770 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	1 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	26,53%	
OBSERVATIONS	Le budget global de l'association s'élève 69 464 € ; la trésorerie indiquée ci-dessus correspond au compte de résultat global 2011 (59 767,47). La subvention globale de la commune de Mimet est de 22 500 €. L'association a sollicité également une subvention à la Direction Culture de la CPA d'un montant de 12 000 € pour l'organisation du 11ème Festival de Théâtre (1 semaine en juillet 2012).			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	non fourni			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Oui

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association.

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	14 Octobre 2012
Lieu(x) de réalisation	Centre village / Prairie / Salle des fêtes
Contenus et objectifs de l'action	Faire connaître le monde apicole
Public(s) ciblé(s)	Tout public
Nombre de participants / exposants	50 exposants - 2 conférenciers
Nombre de spectateurs / visiteurs	1000
Durée de l'action	1 journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 6 / 10 €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année.

DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	1000	Ressources propres	700
Achats	750	Vente	400
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances	100	Etat (à détailler)	
		Région (s)	
		Département (s)	
		Commune (s)	300
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	1000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité		Fonds Européens	
Déplacements, missions		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts	1400		
Charges sociales	520	Autofinancement	1370
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	3770	TOTAL PRODUITS :	3770

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA est de 1000 € (soit 26,5 % du total des produits nets des contributions volontaires). Non autofinancé / autres produits : 000 €

DOSSIER N°	2012-608	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	4910	7 juin 2012	28 juin 2012	
COMITE DES FETES DE ROGNES				
PRESIDENT	Madame Laurence SIBILLE			
SIEGE	ROGNES			
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite une subvention pour l'organisation de la 24ème édition de la traditionnelle fête "Truffes et Gastronomie" qui se déroulera à Rognes le 23 décembre 2012,			
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNE DE ROGNES = 2 000 €			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	15 730 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	5 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	5 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	31,79%	
MONTANT DE LA TRESORERIE		RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	15 450 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	5 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	32,36%	
OBSERVATIONS	Le budget global de l'association s'élève 121 150 €. La subvention globale de la commune de Rognes est de 26 150 €. L'association a sollicité également une subvention de 1 500 € à la Direction des Sports pour la Foulée du Foussa le 25 mars et 20 000 € à la Direction Culture pour le Festival "Carrières en Rognes" du 19 au 26 juillet 2012.			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	17 738 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Oui

DESORIPTEUR DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
Il s'agit d'un exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés au CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association.

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	23 Décembre 2012 (dimanche)
Lieu(x) de réalisation	Les rues et places du village
Contenus et objectifs de l'action	Marché Truffes et Gastronomie - vente produits du terroir
Public(s) ciblé(s)	Tout public
Nombre de participants / exposants	125 exposants
Nombre de spectateurs / visiteurs	environ 15 000
Durée de l'action	1 jour
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 58. €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année.
DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	8350
Prestations de services	4550	Autres produits	
Matières et fournitures	1510	Cotisations	
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances		Etat (à détailler)	
		Région (s)	
		Département (s)	
		Commune (s)	2000
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	5000
Honoraires	3530	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	5290	Fonds Européens	
Déplacements, missions		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Frais Postaux	850	Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel		Sponsoring (C.N.)	400
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	15730	TOTAL PRODUITS :	15750

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
La subvention demandée au CPA de 5000 € représente 3,1 % du total des produits hors contributions volontaires. (montant demandé / total des produits hors contributions volontaires)

DOSSIER N°	2012-655	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	112483	7 juin 2012	28 juin 2012	
ALLIANCE PROVENCE - RESEAU DES AMAP				
PRESIDENT	Monsieur Denis CARREL			
SIEGE	MARSEILLE			
OBJET DE LA DEMANDE	Ces actions ont pour objectifs de développer et pérenniser les contrats locaux pour une agriculture solidaire et durable sur le territoire, de renforcer les compétences des paysans, de faire évoluer les modes de consommation des familles et de créer du lien entre les acteurs locaux des AMAP et le monde associatif local. L'association sollicite l'aide financière de la CPA pour mener à bien son plan d'actions qui se décline dans les fiches ci-après ; Seule l'action « Développement des AMAP » semble pouvoir être retenue.			
AUTRES PARTENAIRES				
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012		MONTANT DEMANDE POUR 2012	5 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION		TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	#DIV/0!	
MONTANT DE LA TRESORERIE		RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	29 470 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	2 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	6,79%	
OBSERVATIONS				
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	en attente			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099) Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				

AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE	
------------------------------	--

DOSSIER N°	2012-656	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	112483	7 juin 2012	28 juin 2012	
ALLIANCE PROVENCE - RESEAU DES AMAP				
PRESIDENT	Monsieur Denis CARREL			
SIEGE	MARSEILLE			
OBJET DE LA DEMANDE	Garantie de l'éthique des AMAP (consomm'acteurs, paysans, médias) : Alliance Provence veille à la préservation des fondements du concept inscrits dans la Charge des AMAP.			
AUTRES PARTENAIRES				
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	42 710 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	1 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	0,00%	
MONTANT DE LA TRESORERIE		RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011		
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011		TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011		
OBSERVATIONS				
BUDGET ANNEE N-1 REALISE				
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				

DESIGNATION DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012
Formulaire à compléter (Pas de modification ou collage)
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Année 2012
Lieu(x) de réalisation	CPA
Contenus et objectifs de l'action	Garantie de l'éthique des AMAR
Public(s) ciblé(s)	consomm'ateurs, paysans en AMAR, médias
Nombre de participants / exposants	80 paysans, 800 consomm'ateurs.
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation organisée dans l'année
DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	5200	Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	6140
Services extérieurs			
Locations		Subventions demandées :	
Entretien		Etat (à détailler)	
Assurances		Région (s)	agriculture / Emploi 15000 / 5000
		Département (s)	10600
		Commune(s)	6000
Autres Services extérieurs		Pays d'Aubagne	1000
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	
Publicité	1100	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	3000	Fonds Européens	
		Emplois Aïdés (ex CNASEA)	
Charges de personnel	3766	Autres recettes attendues (à détailler)	
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	42970	TOTAL PRODUITS :	42700

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 5200 € représente 1,6 % des totaux des produits
 (hors contributions volontaires) : 325000 € (montant de l'annexe 1)
 (7 Rue Daniel Melchior - 83000 TOLLON
 Tél. : 04 94 98 80 00 - Fax : 04 94 98 80 01
 Email : allianceprovencale@wanadoo.fr
 SIRET 440 388 484 00021 APT 94002

6

DOSSIER N°	2012-657	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	112483	7 juin 2012	28 juin 2012	
ALLIANCE PROVENCE - RESEAU DES AMAP				
PRESIDENT				
SIEGE				
OBJET DE LA DEMANDE	Développement des AMAP : en 10 ans le nombre d'AMAP en région PACA est passé de 3 à 178; sur le territoire de la CPA, on recense 19 AMAP regroupant 65 producteurs			
AUTRES PARTENAIRES				
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	79 010 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	2 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	2 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	2,53%	
MONTANT DE LA TRESORERIE		RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011		
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011		TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011		
OBSERVATIONS				
BUDGET ANNEE N-1 REALISE				
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Oui

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexes ou collées

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Année 2012
Lieu(x) de réalisation	CPA
Contenus et objectifs de l'action	Développement des ATAP.
Public(s) ciblé(s)	citoyens, paysans, élus
Nombre de participants / exposants	30 paysans, 600 consommateurs
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

Respiratory impairment due to change in lung volume is not observed in the first 1-2 mm

DEPENSES RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	3000	Vente	3200
Prestations de services	2000	Autres produits	4000
Matières et fournitures		Cotisations	3010
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances		Etat (à détailler)	
		Région(s) : Région Rhône-Alpes / Savoie / Empli 10000 / 8000 / 25000	
		Département(s) : Alpes de PACA	17000
		Commune(s) : de communes Pays d'Aubagne	5000
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Alx	2000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	20 500	Fonds Européens	
Déplacements, missions	5000	Emplois Aides (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel	96510	Fondations	5000
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	79010	TOTAL PRODUITS :	79010
Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

1. The proposed amendments to the Rules of the Commission on the Status of Women are being submitted to the Commission on the Status of Women for its consideration and recommendation to the General Assembly.

17 Rue Daniel Melchior 83000 TOULON
Tel : 04 94 98 80 00 - Fax : 04 94 98 80 02
E-mail : allianceprovence@wanadoo.fr
WIRE : 440 488 484 00021 - APE 9400 Z

DOSSIER N°	2012-658	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	112483	7 juin 2012	28 juin 2012	
ALLIANCE PROVENCE - RESEAU DES AMAP				
PRESIDENT				
SIEGE				
OBJET DE LA DEMANDE	Accompagnement des producteurs en AMAP : l'association accompagne le producteur dans sa démarche d'agrément			
AUTRES PARTENAIRES				
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	47 780 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	1 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	0,00%	
MONTANT DE LA TRESORERIE		RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011		
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011		TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011		
OBSERVATIONS				
BUDGET ANNEE N-1 REALISE				
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012
Formulaire à compléter - Pas de double adressage en copie
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Année 2012
Lieu(x) de réalisation	CPA
Contenus et objectifs de l'action	Accompagner les producteurs et Amap payans et futurs payans en Amap.
Public(s) ciblé(s)	60 payans et futurs payans, 100 membres d'Amap, agriculteurs.
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	150	Vente	4000
Prestations de services	6000	Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	9280
Services extérieurs			
Locations		Subventions demandées :	
Entretien		Etat (à détailler)	
Assurances		Région (s) PACA	15000
		Département (s) Alpes de Provence	16000
		Commune (s) du Pays d'Aix	2500
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	1000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	3500	Fonds Européens	
Déplacements, missions	1200	Emplois Aides (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel	33130		
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	47780	TOTAL PRODUITS :	47780

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA est de 5000 € (à compléter)
hors contributions volontaires : 5000 € (à compléter)
Total des contributions volontaires : 5000 € (à compléter)

Daniel Melchior - 03 00 71 01 01
04 94 98 80 00 - Fax : 04 94 98 80 01
Email : dmelchior@cpa-avignon.fr
SIRET 440 488 484 00021 APE 94992

DOSSIER N°	2012-660	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	112483	7 juin 2012	28 juin 2012	
ALLIANCE PROVENCE - RESEAU DES AMAP				
PRESIDENT				
SIEGE				
OBJET DE LA DEMANDE	Accompagnement des consomm'acteurs en AMAP : sensibiliser les consomm'acteurs au concept AMAP			
AUTRES PARTENAIRES				
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	51 600 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	1 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	0,00%	
MONTANT DE LA TRESORERIE		RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011		
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011		TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011		
OBSERVATIONS				
BUDGET ANNEE N-1 REALISE				
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012
 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexes ou collées
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Année 2012
Lieu(x) de réalisation	CPA
Contenus et objectifs de l'action	Accompagnement des consommateurs en AFAAP
Public(s) ciblé(s)	consommateurs et futurs en AFAAP
Nombre de participants / exposants	1
Nombre de spectateurs / visiteurs	600 consommateurs
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
 DEPENSES = RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	1500
Prestations de services	4000	Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	5100
Services extérieurs			
Locations		Subventions demandées :	
Entretien		Etat (à détailler)	
Assurances		 Apres le de l'eau / CDVA	2000 / 8000
		Région (s)	
		PALA imp. la	10000
		Département (s)	
		 tans de PAA	20000
		Commune (s)	
		 le Pays d'Aix	2500
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	1000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	5000	Fonds Européens	
Déplacements, missions	2000	Emplois Aides (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel	40600	Donations	1500
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	51600	TOTAL PRODUITS :	51600

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 5000 € représente 1,6 % des ressources propres
 des contributions volontaires

17 rue Daniel Melchior - 83000 TOULON
 04 93 80 00 - Fax : 04 94 98 80 05
 Email : alliancepro@ccdc-wanadoo.fr
 SIRET 440 488 153 00021 - APE 9490 Z

DOSSIER N°	2012-712	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	5276	7 juin 2012	28 juin 2012	
LES CABRETTES				
PRESIDENT	Madame Christine GIRARD			
SIEGE	ROGNES			
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite une subvention pour l'organisation de la 16ème édition de la Fête de la Chèvre à ROGNES le 1er avril 2012 avec pour animations principales une troupe musicale traditionnelle, une animation de type théâtre participatif, création d'un petit livret pédagogique et ludique destiné aux enfants et distribué gratuitement.			
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA, CG 13, COMMUNE			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	6 130 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	1 500 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1 200 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	19,58%	
MONTANT DE LA TRESORERIE	6 683 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	6 190 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	1 500 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	24,23%	
OBSERVATIONS	les dépenses réalisées en 2010 pour toutes les actions s'élèvent à 3 400 €. Compte d'exploitation et factures des dépenses 2011 réclamés le 27 mars 2012			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	5 036 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Oui

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	DIMANCHE 1 ^{er} AVRIL 2012
Lieu(x) de réalisation	ROGNES
Contenus et objectifs de l'action	Découverte races caprines et métiers
Public(s) ciblé(s)	Tout Public
Nombre de participants / exposants	24 membres actifs + 20 exposants
Nombre de spectateurs / visiteurs	≈ 4500
Durée de l'action	de 10 ^h 00 à 18 ^h 00
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes stands	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : ...50... €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DEPENSES = RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	430	Vente	140
Prestations de services		Autres produits	340
Matières et fournitures	600	Cotisations	750
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances	170	Etat (à détailler)	
		Région (s)	1600
		Département (s)	1200
		Commune (s)	600
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	1500
Honoraires	2950	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	600	Fonds Européens	
Déplacements, missions	400	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Frais postaux	80	Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts (nets)	550		
Charges sociales	350		
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	6130	TOTAL PRODUITS :	6130

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 1500 € représente 24,46 % du total des produits hors contributions volontaires (montant demandé / total des produits x 100)

Association LES CABRETTES

Chemin du Gour - Mas du Brégon

13840 ROGNES

Tél. 04 42 60 14 32



DOSSIER N°	2012-741	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	109033	7 juin 2012	28 juin 2012	
COMITE DE LA FETE DES VINS DES COTEAUX D'AIX EN PROVENCE				
PRESIDENT	Monsieur Gilles GIORDANO			
SIEGE	ROGNES			
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide financière de la CPA pour l'organisation de la 28ème édition de la fête des Vins AOC des Côteaux d'Aix à Rognes le 27 mai 2012. Cette fête rassemblera une quarantaine de producteurs des côteaux d'Aix et sera l'occasion de célébrer les 40 ans de jumelage de la ROGNES avec la ville italienne MALVITO			
AUTRES PARTENAIRES	EN 2011 : CR PACA = 2 000 €, CG 13 = 1 150 €, COMMUNE DE ROGNES = 2 000 €			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	15 200 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	1 500 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1 500 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	9,87%	
MONTANT DE LA TRESORERIE		RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	14 700 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	1 500 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	10,20%	
OBSERVATIONS	factures 2011 réclamées le 27 mars 2012			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	11 100 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Oui

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'action.

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Dimanche 27 mai 2012
Lieu(x) de réalisation	Centre du Village
Contenus et objectifs de l'action	Fête des Vins / Promotion AOC Coteaux d'Aix
Public(s) ciblé(s)	Amateurs de vins, touristes, tout public
Nombre de participants / exposants	45
Nombre de spectateurs / visiteurs	1500
Durée de l'action	1 jour
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année.
DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	2000
Prestations de services	4200	Autres produits Prestations	3250
Matières et fournitures	1500	Cotisations	
Services extérieurs			
Locations	4500		
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances		Etat (à détailler)	
			
		Région (s)	2300
		 PACA	
		Département (s)	1150
		 CG13	
		Commune (s)	2200
		 ROGNES	
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	1500
Honoraires	400	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	4500	Fonds Européens	
Déplacements, missions		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Impôts et taxes	100	Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel		 Crédit Agricole, Sponsors divers	2800
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	15200	TOTAL PRODUITS :	15200

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

Le budget prévisionnel de l'action ou manifestation doit être équilibré (TOTAL CHARGES = TOTAL PRODUITS).

Les montants demandés à la CPA doivent être inférieurs ou égaux aux montants prévus dans le budget prévisionnel.

DOSSIER N°	2012-749	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	4062	7 juin 2012	28 juin 2012	
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ORGANISATION DE LA FETE DE LA VIGNE ET DU VIN				
PRESIDENT	Monsieur Jérôme LEYRIS			
SIEGE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1			
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la 18ème édition de la Fête de la Vigne et du Vin dans les Bouches-du-Rhône, le 19 mai 2012, directement sur les lieux de production (caves, domaines, vignobles, caveaux) avec l'élaboration d'un plan de communication en vue de développer la notoriété des vins du département et apporter un soutien promotionnel aux caves et aux domaines du département. Les communes concernées sur le territoire communautaire sont, pour l'essentiel : Saint-Cannat, Rousset, le Tholonet, Trets, Rognes, Venelles, Puyricard. Les animations organisées permettent la découverte des lieux par le biais de ballades dans les vignobles, des rallyes ...			
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 3 500 €			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	21 600 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	3 500 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	2 500 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	11,57%	
MONTANT DE LA TRESORERIE		RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	23 100 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	3 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011	12,99%	
OBSERVATIONS	factures 2011 réclamées le 27 mars 2012			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	6 813 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui

AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE	Non
------------------------------	-----

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association.

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Dimanche 19 mai 2012
Lieu(x) de réalisation	Ds tout le département du 13.
Contenus et objectifs de l'action	
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	7 000	Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	600
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances		Etat (à détailler)	
		Région (s)	4 000
		Département (s)	3 500
		Commune (s)	
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	3 500
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	14 600	Fonds Européens	
Déplacements, missions		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel		Credit Agricole	4 000
Salaires bruts		CAEL	1 000
Charges sociales		Azure diailahou	1 000
Autres charges de personnel		Groupama	2 000
Autres frais généraux		ELVP	2 000
TOTAL CHARGES :	21 600	TOTAL PRODUITS :	21 600

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de € représente % du total des produits
hors contributions volontaires : €

DOSSIER N°	2012-1025	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	114725	7 juin 2012	28 juin 2012	
ASSOCIATION DE PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE de PERTUIS				
PRESIDENT	Monsieur Jean GABERT			
SIEGE	PERTUIS			
OBJET DE LA DEMANDE	En 2010, la CPA a octroyé à l'association une subvention de 2000 € pour réaliser une campagne de communication autour du label créé en 2009 "POMME DE TERRE DE PERTUIS". La demande sollicitée en 2012 concerne la création d'un site Internet afin de poursuivre le développement et la promotion de ce label, ainsi que la Fête de la Pomme de Terre de Pertuis.			
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 1 000 €			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	6 000 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	1 500 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	3 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	50,00%	
MONTANT DE LA TRESORERIE	3 139 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011	0 €	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011		
OBSERVATIONS				
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	2 709 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Non

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012
 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Année 2012
Lieu(x) de réalisation	Territoire de la Péninsule de Tars de Pénin
Contenus et objectifs de l'action	Création d'un site de remise + Manifestation
Public(s) ciblé(s)	agriculteurs adhérents / grand public
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services (3000 \$ et 2000 \$)	5000	Autres produits (fonds propres)	1500
Matières et fournitures		Cotisations	500
Services extérieurs			
Locations	500		
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances		Etat (à détailler)	
divers	500	Région (s)	1000
		Département (s)	
		Commune (s)	
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	3000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité		Fonds Européens	
Déplacements, missions		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	6000	TOTAL PRODUITS :	6000
Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 3000 € représente 50 % du total des produits hors contributions volontaires.
 Le montant demandé doit être inférieur ou égal aux produits.

DOSSIER N°	2012-000	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N		7 juin 2012	28 juin 2012	
CENTRE D'ETUDES ET DE REALISATIONS PASTORALES ALPES-MEDITERRANEE				
PRESIDENT	Monsieur Francis SOLDA			
SIEGE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1			
OBJET DE LA DEMANDE	Cette structure assure un appui et une assistance technique aux communes membres pour la mise en valeur et l'aménagement mobilisant l'élevage et les activités pastorales. Jusqu'en 2011, elle bénéficiait du soutien de la CPA par le biais d'une convention annuelle pour un montant de 8 000 €. Conformément aux préconisations de la CPA, cette année ce soutien est sollicité à travers une demande de subvention dont le montant reste identique à celui de 2011.			
AUTRES PARTENAIRES	SUR LE BUDGET GLOBAL EN 2011 : ETAT (87 111 €), CR PACA (261 000 €), CG 04, 05, 06, 13, 84 = (133 000 €)			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	10 030 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	8 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	8 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	79,76%	
MONTANT DE LA TRESORERIE	54 395 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011		
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	8 000 € (convention annuelle)	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011		
OBSERVATIONS	La subvention demandée représente 79,7 % du budget prévisionnel de l'intervention sur la CPA (6 à 8 communes d'intervention)			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	1 173 700 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Non

AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE	Non
------------------------------	-----

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1.01.2012
Lieu(x) de réalisation	Ensemble l'entière CPA
Contenus et objectifs de l'action	assistance projets paroissiaux communes CPA
Public(s) ciblé(s)	Collectivités locales et éparques
Nombre de participants / exposants	6 à 8 communes d'intervention
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	12 mois
Entrées payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DEPENSES = RECETTES (ne pas indiquer les recettes d'œuvre)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	2030
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances		Etat (à détailler)	
		Région (s)	
		Département (s)	
		Commune (s)	
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	8000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité		Fonds Européens	
Déplacements, missions	1020	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts	5180		
Charges sociales	2340		
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux	1520		
TOTAL CHARGES :	10020	TOTAL PRODUITS :	10030
Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 8000 € représente 79,7 % du total des produits hors contributions volontaires : $(\text{montant demandé} / \text{total des produits}) \times 100$

DOSSIER N°	2012-915	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	111753	7 juin 2012	28 juin 2012	
VIGNERONS DU TERROIR PERTUSIEN				
PRESIDENT	Monsieur Gérard BREMOND			
SIEGE	PERTUIS			
OBJET DE LA DEMANDE	Constituée en 2007, l'association a pour but de promouvoir l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) des vins des Côtes du Lubéron et du Pays du Vaucluse. Cette année, l'association célébrera les 90 ans d'existence de la Cave des Bons Sachants à Pertuis. Les festivités se dérouleront sur la place Mirabeau à Pertuis. Au programme : - une visite guidée de la cave avec des commentaires sur la vinification, - une initiation à la dégustation, - une soirée festive avec repas, spectacle de "sons et lumières" sur le donjon et un bal.			
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA, CG 84, COMMUNE DE PERTUIS			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL 2012	45 718 €	MONTANT DEMANDE POUR 2012	10 000 €	
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION		TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012		
MONTANT DE LA TRESORERIE	5 375 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2011		
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2011	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2011		
OBSERVATIONS				
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	2 208 €			
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				Oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				Oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				Oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				Oui

LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES	Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE	Oui

DESIGNATION DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012
 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
 Le total des montants demandés par l'APA devra être égal au budget prévisionnel de l'association.

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	24 et 25 Août 2012
Lieu(x) de réalisation	PERTUIS
Contenus et objectifs de l'action	2 journées portes ouvertes Dépense Spectacle Son & Lumière, DAP
Public(s) ciblé(s)	Tous
Nombre de participants / exposants	15
Nombre de spectateurs / visiteurs	2 000
Durée de l'action	Deux jours
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année.
DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats <i>Repas</i>	17 800	Vente	
Prestations de services	2 175,8	Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	718
Services extérieurs			
Locations	975		
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances	485	Etat (à détailler)	
<i>Divers</i>	1 000	Région (s)	15 000
		Département (s)	15 000
		Commune (s)	5 000
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	10 000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	2 500	Fonds Européens	
Déplacements, missions <i>Hebergement</i>	1 200	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES	45 718	TOTAL PRODUITS	45 718

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
 Le subvention demandée par l'APA doit être égale à la somme des charges et des produits moins des contributions volontaires et des montants déjà financés par d'autres sources.

OBJET : Agriculture et forêt - Attribution de subventions de fonctionnement aux associations à caractère agricole - Année 2012

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



02 JUL. 2012